



Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1
Commune de LA SALLE LES ALPES

n°26.03.08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 22 avril 2026
Date d'affichage : 22 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,

Le vingt-neuf avril à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de M. Emeric SALLE, Maire,

Étaient Présents : Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Paul FIGVED, Sophie PAUMOND, Muriel FINE, Jean-Michel DELBANO, Isabelle PERDRIER, Anaïs BRECHU, Joris TURC, Méryl DUEZ, Kevin HAMEL.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Nathalie FORM ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Jean-Claude VINATIER ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Monsieur Jean-Michel DELBANO a été élu secrétaire de séance

Objet : Subventions aux associations et organismes : attributions 2026 (suite)

Monsieur le Maire rappelle que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles du fait de son dynamisme et son implication dans la vie locale de la Commune.

Les associations d'intérêts locaux doivent pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions, pour cela l'intervention financière de la Commune est nécessaire.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

M. le Maire et Mme Virginie DEMOND se retirent pour le vote de cette délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, des membres votants :

➤ **ATTRIBUE**, au titre de l'année 2026, la subvention suivante :

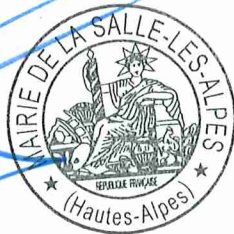
Organismes ou Associations	Attributions 2026
Syndicat Ovin de La Salle-les-Alpes	1 500 €
Total article 65748	1 500 €

Etant précisé que les sommes nécessaires sont inscrites au budget primitif 2026 aux articles 65748.

Fait et délibéré en séance le 29 avril 2026.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Jean-Michel DELBANO